BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT HAGUENAU WISSEMBOURG
Commune de HOERDT

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 MARS 2026

Date de la convocation : 4 mars 2026 *transmise le : 4 mars 2026*

Membres élus : 27 *en fonction : 26* *présents : 23*

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH , Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER, Christiane SAEMANN, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Emmanuel DOLLINGER, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Laëtitia GRASSER, Laurent WAEFFLER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Thierry RIEDINGER, Emmanuelle EBERHARDT, Mathieu HIRSCH

Etaient absents excusés : Monsieur Alexandre WINTER, Monsieur Arnaud OTTMANN qui donne pouvoir à Monsieur WOLFF, Madame Florence NOBLET qui donne pouvoir à Monsieur Daniel MISCHLER

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Isabelle LE LAY

2026-010 Affectation du résultat

L'instruction budgétaire et comptable M57 prévoit chaque année une procédure d'affectation du résultat.

Après avoir constaté le résultat de fonctionnement, l'assemblée délibérante peut en décider l'affectation, en tout ou en partie, selon les options suivantes :

- Au financement de la section d'investissement,
- Au financement de la section de fonctionnement.

Le solde d'exécution de la section d'investissement est simplement reporté dans cette même section.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Reporter 851 775.97 € à la section de fonctionnement au compte 002.
- Reporter 4 114 686.35 € à la section d'investissement au compte 001.

Pour extrait conforme à Hoerdt, le 12.3.26
Publié le 12.3.26
Transmis à la Préfecture le 12.3.26
Certifié exécutoire
Le Maire
Denis RIEDINGER

Le secrétaire de séance
Isabelle LE LAY

MAIRIE DE HOERDT 67720